



Notre prestation

" Accompagnement du référent RGPD "

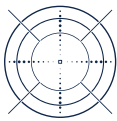
Une prestation adaptée à vos besoins



Contexte

Vous souhaitez que la mise en conformité au RGPD soit maîtrisée et suivie par un ou plusieurs de vos agents, en lien avec la mission RGPD mutualisée du CDG54 et ?

La prestation "Accompagnement du référent RGPD" a été conçue pour étendre votre expertise dans ce domaine, et renforcer la sécurité des données personnelles de votre collectivité



Objectif

La mission RGPD mutualisée souhaite renforcer son accompagnement envers les collectivités adhérentes, et pour cela vous propose un accompagnement complet de votre (vos) référent(s) RGPD par :

- des entretiens à distance sur des thématiques et/ou actions précises à définir
- un plan d'action complété lors des entretiens
- un compte-rendu contenant :
 - un état des lieux de vos avancées ;
 - des solutions aux difficultés rencontrées ;
 - des conseils pour ajuster et parfaire votre plan d'actions.

Cette prestation favorise l'implication du référent au sein de votre collectivité, et permet de vous conformer aux exigences du RGPD en vous protégeant au maximum. Il vous prépare également à un éventuel contrôle de la CNIL.



Convention RGPD et modalités d'adhésion

Contactez le CDG de votre département

Informations complémentaires et demande de devis via :

- Votre espace RGPD (bouton "contacter votre DPD")
- A défaut, notre formulaire de contact : <https://www.agirhe.cdg54.fr/TDBI/rgpd.aspx>

Contenu réalisé dans le cadre de la Mission RGPD mutualisée

